



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 30 - No 2 - 9 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 6 mars 2023

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire; **CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal. **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie **QUE** le directeur général et greffier-trésorier monsieur Frédérick Lee, transmette, avant le 18 mars 2022, au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles jointe en annexe, pour qu'il soit procédé à la vente des dits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente; **QUE** monsieur Frédérick directeur général greffier/trésorier soit nommé pour représenter la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski lors de la vente pour non-paiement de taxes le 8 juin 2023 au bureau de la MRC de La Mitis; **QUE** seulement les comptes en souffrances ayant un solde de 300\$ et plus soient envoyés à la MRC; **QU'**une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la Commission scolaire. **ATTENDU QUE** les états financiers 2022 sont présentés et déposés par monsieur Benoît Roussel de la firme Mallette. **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** les états financiers 2022 de la Municipalité de Saint-Gabriel soient acceptés tels que déposés par la firme comptable Malette.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 961.4 du Code municipal, la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski est dans l'obligation de publier la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. Le directeur général et greffier-trésorier monsieur Frédérick Lee dépose donc la liste des fournisseurs et organismes avec lesquels la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski a contracté au cours de l'exercice financier 2022 et qui comportent une dépense de plus de 2 000 \$ passés avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité; **ATTENDU QUE** les municipalités de Grand-Métis, La Redemption, Les Hauteurs, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Padoue, Price, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Flavie, Sainte-Jeanne-D'Arc, Sainte-Luce, Saint-Charles-Garnier, Saint-Donat, Saint-Gabriel, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis ainsi que la MRC de La Mitis désirent présenter un projet pour embaucher une ressource en gestion des ressources humaines dans le cadre de l'aide financière; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie **QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage à participer au projet pour embaucher une ressource en gestion des ressources humaines et à assumer une partie des coûts lors de l'utilisation du service; **QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité; **QUE** le conseil nomme la MRC de La Mitis organisme responsable du projet.

CONSIDÉRANT QUE, le 29 juillet 2022, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a présenté une première proposition de redécoupage; **CONSIDÉRANT QUE** cette proposition ferait passer l'Est-du-Québec de quatre à trois circonscriptions électorales, en supprimant celle d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia et en la répartissant dans les circonscriptions limitrophes; **CONSIDÉRANT QUE**, le 1er février 2023, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec réitérait cette proposition de redécoupage à la suite de consultations publiques pourtant largement défavorables à cette option; **CONSIDÉRANT QUE** cette proposition de redécoupage est inadmissible pour la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, puisqu'elle diminuerait la représentation d'une région rurale, peu peuplée, et la représentation effective de sa population, tel que démontré dans les nombreux mémoires

Prochain conseil

lundi 3 avril
20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

diocesesrimouski.com/mitis/secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyez un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*,
248, rue Principale,
St-Gabriel-de-Rimouski,
QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-775-0148
Télécopieur : 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée :
le 1er du mois

déposés par les élu.e.s du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie à la Commission; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'oppose au redécoupage proposé; **QUE** la municipalité demande le maintien intégral des circonscriptions électorales fédérales actuelles dans l'Est-du-Québec; **QUE** la municipalité transmette la présente résolution au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes

ATTENDU QUE le service incendie de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski est à la recherche de nouvelles recrues pour offrir un service de premier plan à ses citoyens; **IL EST PROPOSÉ PAR** madame Meggie Lévesque-Parent **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte l'embauche de messieurs David Soucy et Gabriel Chassé à titre de pompiers recrues; **QUE** la municipalité autorise messieurs Soucy et Chassé à débiter leurs formations de pompier 1 et que la municipalité en assume les dépenses

ATTENDU QUE des travaux de réfection de toiture et de changement de portes et fenêtres sont prévus à la caserne incendie de la municipalité; **ATTENDU QUE** la municipalité possède les matériaux de construction nécessaires à ces rénovations et qu'elle recherche une firme pour l'installation de ceux-ci; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission de Construction Mitissienne inc. au montant de 11 738.95\$ taxes incluses pour les travaux de rénovation à la caserne incendie; **QUE** les fonds nécessaires à ce paiement soient imputés au projet du **PRABAM**.

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer des travaux de rehaussement sur ses chemins en 2023; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le directeur général Frédérick Lee à demander des soumissions sous invitation pour l'achat de matériaux granulaires de type 0-1/2 et tuf.

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports a versé une compensation de 203 563 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022; **ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité; **ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski a effectué des dépenses pour l'entretien d'hiver de 341 122\$ et de 408 017\$ pour le reste de l'année en voirie; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Sylvain Deschênes **QUE** la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ATTENDU QUE le départ de madame Nycole Bouchard à titre de responsable de la bibliothèque; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ** par monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte d'embaucher madame Chantale Proulx comme ressource à la bibliothèque municipale.

ATTENDU l'acceptation de la MRC de La Mitis à une demande de la municipalité au programme FRR4 de vitalisation; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski nomme monsieur Louis-George Lévesque à titre d'agent de vitalisation.

ATTENDU QUE le « Festival Country-Western de Saint-Gabriel de déroule à chaque année sur le site du 103 rue Leblanc; **ATTENDU QUE** les installations temporaires entraînent des frais monétaires et du temps au groupe de bénévoles pour le montage-démontage; **ATTENDU QUE** le « Festival Country-Western de Saint-Gabriel désire construire un abri permanent de type « Gazebo » sur le lot 4 986 581 sis au 103 rue Leblanc; **ATTENDU QUE** ce site pourra aussi servir à la population en dehors des périodes où ont lieu le festival; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le Festival Country-Western de Saint-Gabriel à construire un bâtiment de 30 par 50 pieds sur le lot 4 986 581 sis au 103 rue Leblanc; **QUE** cette autorisation ne dispense pas l'organisme à obtenir les permis de construction nécessaires; **QUE** monsieur Frédérick Lee directeur général et monsieur Louis-George Lévesque soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tous documents nécessaires à ce projet ainsi que l'entente de partenariat entre les deux organismes.

ATTENDU la demande effectuée par la Maison des Jeunes Gaëlle Toanen afin d'effectuer une collecte de fonds de type pont-payant samedi le 3 juin 2023 à l'intersection des rues Pelletier Nord et Sud et de la rue Principale; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise la tenue d'une collecte de fonds de type pont-payant samedi le 3 juin 2023 à l'intersection des rues Pelletier Nord et Sud et de la rue Principale par la Maison des Jeunes Gaëlle Toanen; **QUE** cette autorisation ne dispense par l'organisme à demander une autorisation auprès du Ministère des Transports du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR le maire, monsieur George Deschênes, et appuyé à l'unanimité des membres du conseil de **la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski rend hommage à madame Fleurette Bélanger** et souligne son apport à la communauté Gabrielloise. Que sa douce mémoire veille sur nous.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque et appuyé à l'unanimité des membres du conseil **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski souligne le très grand apport de monsieur Louis-George Lévesque au développement de la communauté.

LE MOT DU DIRECTEUR

Bonjour à tous. Avec l'arrivée du printemps, la neige va fondre et les « dépôts » faits par « pitou » durant l'hiver vont réapparaître. Souvent ces apparitions seront sur les terrains de vos voisins. C'est alors que mon téléphone va commencer à chauffer pour des plaintes. Je tiens à vous

rappeler que, lorsqu'ils sont à l'extérieur, vos chiens doivent obligatoirement être attachés. De plus, ils doivent porter une médaille que nous délivrons ici au bureau municipal. En cas de non-respect de ces conditions, le processus pour la mise à l'amende débute. Je tiens juste à vous dire que je n'aime pas ça émettre des amendes. Donc, svp, ne soyez pas négligeant et respectez le règlement #306-20.

Avec la tempête du 23 décembre, comme je vous l'avais déjà mentionné, nous sommes à revoir et améliorer nos procédures en sécurité civile. La première étape est de rebâtir notre organigramme afin d'offrir des services aux sinistrés. Nous avons donc besoin d'établir une liste de nom qui viendront nous prêter main-forte en cas de sinistre. Je ne vous ferai pas la description des tâches, mais chaque aide est la bienvenue. Comme d'habitude : 418-775-0148 poste 2076.

Dans la semaine du 13 mars, les municipalités de Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier et Saint-Gabriel publieront une offre d'emploi pour une ressource en loisirs partagée entre les trois places. Les tâches seront variées et intéressantes. C'est une excellente occasion de pouvoir travailler dans son coin de pays en développant plein de beaux projets. Info : dg.stgab@mitis.qc.ca

RAPPORT D'ÉLU

Message spécial

Un incendie a ravagé la maison de Lynda Gauthier et Renaud Gagnon le 24 février dernier. Une campagne de sociofinancement a été mise en ligne pour pouvoir aider nos amis et concitoyens à se relever après l'épreuve.

Il vous est possible de faire un don en soutien à l'adresse suivante :

<https://www.gofundme.com/f/soutenir-renaud-linda>



Pour ceux qui ne serait pas à l'aise avec une contribution en ligne, vous pouvez adresser un chèque à Lynda Gauthier et le déposer au 332 principale dans la boîte aux lettres. Il me fera plaisir de remettre les chèques directement à Renaud et Lynda.

Finalement, ceux-ci souhaitent vous remercier :

Nous venons ici, remercier toute la population qui nous a encouragé (et qui continue de nous encourager), après l'accident qui a mis le feu à notre maison, le 24 février dernier.

Renaud et moi sommes sans mot devant une telle générosité! L'aide est venue de partout: concitoyen-ne-s, familles, ami-e-s d'ici et d'ailleurs et même d'inconnus!

C'est une aide qui, en fait, nous est tellement utile !! C'est ce qui nous permettra de se retourner et de se procurer des besoins personnels et essentiels, en attendant le règlement de la situation.

Il reste beaucoup à faire, et nous vivons des émotions en montagnes russes...Mais nous sommes encouragés par notre entourage, ça nous donne de l'espoir et du courage! On en a besoin. Nous serons éternellement reconnaissants pour ce grand élan de solidarité, d'entraide et d'amitié envers nous.

Merci de tout cœur, vous nous aidez à continuer.

Sincèrement, Renaud, Lynda, la famille et les proches.

Bonne chance pour la suite.

Étienne Lévesque - (418) 798-8464 - etiennelevesque7@gmail.com



Ligne Info-Services de La Mitis

Un seul numéro à retenir pour vos questions sur les services offerts par les organismes locaux, les entreprises et les municipalités pendant la pandémie, ou encore, pour savoir où diriger vos demandes d'aide gouvernementale.

Notre équipe est en poste pour répondre à vos questions de 8h à 20h, 7 jours sur 7.

418 775-8445

Peinture à l'huile

Le cours de peinture à huile d'une durée de 8 semaines, qui est donné par Mme Denise Plante au coût de 60\$, a débuté ce jeudi 9 mars et ce déroule à la bibliothèque au 103 rue Lebelanc. Du matériel de base est fournis, permettant de réaliser jusqu'à 4 peintures.

Durée d'un cours: 2h.

Contactez Lousi-Georges au 418-732-8807

Semaine de relâche

Merci aux commanditaires de la semaine de relâche

Caisse Desjardins De Neigette et Métis-ouest, Dépanneur Central M.G., Ami Épicerie St-Laurent, Service Clément Ouellet inc, B.M.R. Matériaux Fidèle Lévesque, Les Constructions Jalbert et Pelletier, Érablière des Écorchis, Érablière des 2 cousins, Débosselage St-Gabriel, Centre du Petit Moteur, Sucrieries Deschênes, Promotion St-Gabriel inc., Transport Guildo Brochu.

Merci à nos bénévoles de la semaine de relâche

Marcel Lévesque, Gabriel Lévesque, Réjeanne Marchand, Raymonde Ouellet, Émilie-Maude Lévesque, Étienne Lévesque, André Gariépy, Mélissa Brochu, Diane Cloutier, Laura Lebel, Catherine Michaud, Olivier Lévesque, Maude Lévesque, Nancy Gaudreau Sylvie Gariépy.

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Après quelques jours de soleil, nous voilà revenus vers des jours meilleurs. Le pouvoir de la nature est immense. Bon printemps à tous. Il y a de nouveaux romans et aussi une exposition temporaire sur les trains qui plait beaucoup aux jeunes et aux moins jeunes. Histoire des transports ferroviaires d'hier, une histoire vraiment des plus intéressante jusqu'en juin.

J'aimerais adresser un grand merci à Carmen pour son implication grandement appréciée dans les services aux abonnés pendant plusieurs mois. Bonne continuation Carmen et au plaisir de te garder parmi nos fidèles abonnés.

Un livre, un vrai livre, ce n'est pas quelqu'un qui nous parle, c'est quelqu'un qui nous entend, qui sait nous entendre. ~ Christian Bobin

Nycole Bouchard Meyer, Responsable.
Tél : 418-775-3053

Horaire

Mardi : 16h à 18h

Mercredi : 15h à 17h

Jeudi : 16h à 19h

Des heures s'ajoutent à notre horaire, mais pour l'instant ce sera pour les jeunes. D'autres activités seront proposées ponctuellement. Nous vous tiendrons informés.

ENVIRONNEMENT

22 Mars - Journée mondiale de l'eau

La journée mondiale de l'eau a été créée pour nous faire prendre conscience de l'importance de l'eau potable. Elle est si facile à consommer qu'elle devient banale, mais sans eau, la vie est impossible sur terre.

Aujourd'hui en 2023, une personne sur quatre soit 2 milliards de personnes, n'a pas accès à l'eau potable. D'où l'importance à encourager les gens à agir au quotidien pour changer leur manière d'utiliser, de consommer et de gérer l'eau potable

Bonne journée mondiale de l'eau potable

Caroline Boucher
Responsable de l'eau potable

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur/trice de camps de jour et moniteur/trice

Notre camp de jour estival est à la recherche de jeunes dynamiques, créatifs, n'ayant peur d'aucun nouveaux défis.

Tu es âgé d'au moins 15 ans, tu veux un travail stimulant, passer un été mémorable rempli d'évènements inoubliables, travailler en équipe et vivre de nouvelles aventures des plus intéressantes.

N'attends pas plus longtemps, postule pour un emploi d'été tout près de chez toi comme coordonnateur(trice) et moniteur(trice). D'une durée de sept semaines avec la possibilité d'horaires flexibles, salaire au dessus de la moyenne, viens te joindre à nous.

Fais-moi parvenir ton CV à loisirs.stgab@mitis.qc.ca ou contacte Louis-Georges Lévesque au 418-732-8807 au plus tard le 10 avril 2023

Des emplois disponibles à la pépinière!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2023.

Début d'emploi: fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2023: 22,39\$

Aucune expérience requise, formation sur place!

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae.



Nous cherchons également des mécaniciens, aides de garage et conducteurs de chariot élévateur !

→ adresse courriel : pepiniere.sainte-luce@mffp.gouv.qc.ca

ou

→ adresse postale : 240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418-739-4819 p.701337



Le Mot vert du mois – « Bilan 2021 – Recyc-Québec » - Mars 2023

Bonjour à toutes et tous,

Le 26 janvier dernier, Recyc-Québec a publié le bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec. Si dans La Matapédia et La Mitis nous avons quand même un bon bilan, dans l'ensemble du Québec c'est loin d'être resplendissant. Voyons un peu le constat :

Déchets

C'est là où le bât blesse : De 2018 à 2021, les quantités de déchets générés au Québec sont passés de 5,3 M tonnes à 5,7 M tonnes, une hausse de 7,6 %. L'objectif 2023 était de diminuer à 525 kg/habitant. En 2021 le Québec en était à 716 kg/hab. Dans La Matapédia et La Mitis, nous en sommes à 396 kg/hab.

Recyclage

Si 97 % de la population participe au recyclage, il n'en reste pas moins que sur 2 M tonnes de matières recyclables consommés au Québec, la moitié se retrouve encore à l'enfouissement. Le gouvernement du Québec espère qu'avec la nouvelle consigne élargie qui s'en vient et la modernisation de la collecte sélective qu'il y aura une nette amélioration de ce bilan.

Compostage

Enfin de bonnes nouvelles! De 2018 à 2021, le taux de récupération des matières organiques est passé de 48 à 56%. Maintenant, ce sont 2 municipalités sur 3 au Québec qui ont la collecte du bac brun.

Matériaux de construction

En 2021, 1,8 M tonnes de matériaux de construction, rénovation et démolition étaient récupérées alors que 1,6 M tonnes allaient encore à l'enfouissement. La bonne nouvelle est que sur les 1,8 M tonnes récupérées, 46% ont été recyclées et 41% envoyées en valorisation énergétique. On voit que lorsque vous triez bien vos matières dans les écocentres, elles sont adéquatement revalorisées.

Solution

Le constat de ce bilan est simple et rejoint ce que le BAPE mentionnait en 2022 : La récupération des matières a atteint ses limites. On doit maintenant travailler sur l'écoconception des produits, la réduction à la source, le réemploi.

Pour plus d'informations, visitez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

ORGANISATEUR/ANIMATEUR AUX LOISIRS

Regroupement des Hauts-Plateaux, 9 mars 2023

La personne titulaire de l'emploi sera appelée à planifier, organiser et animer des activités de loisirs pour la population et les organismes des municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier.

Plus particulièrement, elle aura, notamment à :

- Développer et maintenir les relations de partenariat avec les comités des loisirs, ressources déjà en place, partenaires et surtout avec la population des municipalités;
- Coordonner, développer et gérer le camp de jour d'une des municipalités;
- Voir au bon déroulement des activités sportives sur les différents plateaux;
- En collaboration avec les entités en place, programmer et coordonner des activités de loisirs et de sports (horaire, programmation, locaux, inscriptions et équipements);
- Voir à l'organisation d'événements spéciaux et annuels tels que Fête Nationale, Fête de Noël, semaine de relâche, etc.);

Exigence :

- Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente;
- Posséder un diplôme en technique d'intervention en loisirs ou une combinaison d'expérience dans les milieux sportifs, culturels et communautaires;
- Posséder un permis de conduire;
- Capacité à travailler avec un horaire atypique soit de jour, de soir et de fin de semaine selon les besoins des activités et événements.

Un atout :

- Avoir du savoir-être (humilité et calme), de l'entregent, capacité d'adaptation et beaucoup d'empathie;
- Posséder une voiture pour déplacement entre les trois municipalités.

Conditions et avantages :

- Salaire horaire à 25.00\$, 40 heures semaines.
- Horaire flexible.
- Poste permanent.

Pour postuler :

Pour information : Frédéric Lee, 418-775-0148 poste 2076.

Envoyez votre curriculum vitae à l'adresse suivante : dg.stgab@mitis.qc.ca .

Les candidats intéressés ont jusqu'au mercredi 29 mars 2023 à midi pour poser leur candidature.

Municipalité



Saint-Gabriel-de-Rimouski

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

AVIS PUBLIC

Est, par la présente donnée par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

Que conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

Le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski statuera lors de la séance régulière qu'il tiendra le 3 avril 2023 à 20 h à la salle Louis Dupéré (centre polyvalent) sise au 103, rue Leblanc, sur la demande de dérogation mineure numéro DM2023-01 déposée en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10 de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Nature et effet de la dérogation mineure demandée :

La dérogation mineure est demandée afin de régulariser la marge de recul avant de la résidence ainsi que de la remise attenante, soit d'autoriser une marge de recul avant de 6,31 m pour la résidence et de 5,88 m pour la remise attenante, au lieu d'une marge de recul avant de 7,60 m prévu au règlement de zonage numéro 211-10.

Si cette dérogation mineure est accordée, elle aura pour effet de régulariser la marge de recul avant de la résidence et de la remise attenante.

Désignation de l'immeuble affecté :

113, avenue des Bois-Francis
Lot 4 617 206 du cadastre du Québec

Toute personne intéressée peut se faire entendre à la séance publique du 3 avril prochain OU transmettre ses observations par écrit relativement à cette demande de dérogation mineure à l'attention du conseil municipal. Ces observations peuvent être transmises par courriel au stgabriel@mitis.qc.ca ou par la poste au **248, rue Principale, Saint-Gabriel-de-Rimouski (Québec) G0K 1M0**, et ce, au plus tard le 30 mars 2023, 16 h.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 9^e jour du mois de mars 2023.

Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier

Noces chez Ti-Noël



Venez vivre ou revivre cette époque
dans un décor reconstitué (1959 à 1989)

Samedi 25 mars

au Centre polyvalent de Saint-Gabriel

14 h à 17 h Bar chez Ti-Noël
19 h Noces chez Ti-Noël
20 h Arrivée des mariés

Et en musique,
le **GRAND** et l'**UNIQUE RETOUR**
du groupe

Le Mistral

ORGANISMES

CLUB DES 50 ET PLUS

Que vous soyez membre ou pas de notre club, vous avez la possibilité de venir jouer aux cartes tous les mercredis soir à partir de 17h.

Venez en grand nombre, merci de votre support



CLUB DES LIONS

Campagne de la Canne Blanche

Comme à chaque année, les membres du Club Lions, recueilleront vos dons à la sortie de l'église lors des célébrations Pascales, dimanche le **9 avril** prochain.

Par la même occasion, apportez nous vos vieilles lunettes, afin d'en faire bénéficier les personnes démunies. Merci!! Pour votre générosité habituelle.

De Joyeuses Pâques à vous tous...



MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX

Marché de Pâques en collaboration avec la Caravane de la Mitis

2 avril 2023 de 11h à 14h
Au centre polyvalent de Saint-Gabriel

Exposants locaux sur place, dégustation de bières

11h30 - Cocothon
(Course au coco de Pâques GRATUITE) - Prix de présences

12h - Dîner
Jambon fumé « BBQ sur la route »



SPORTART

Présentera le **15 avril** prochain le spectacle de **P-A Méthot**

Billets en vente dès maintenant au 418 750 8475 au coût de 42\$ tout inclus

Reservez dès maintenant pour les meilleures places.



Calendrier de collecte des matières résiduelles

2023

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Recyclage

Déchet

Compost

Encombrants

ABONNEMENT DE LÉGUMES À LA FERME VUE D'EN HAUT

Fruits et légumes frais, locaux et
saisonniers avec une formule flexible
et accessible à tous !

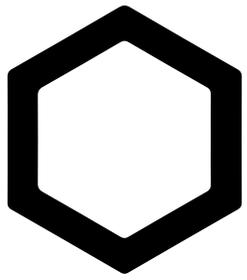
Vous choisissez le montant, les légumes que
vous souhaitez et la quantité que vous voulez.

Au Marché des Hauts-Plateaux,
Saint-Gabriel-de-Rimouski
Tous les jeudis de 16h00 à 19h00

Saison de 19 semaines
Du 19 juin au 26 octobre 2023

Inscription en ligne
www.fermevuedenhaut.com
info@fermevuedenhaut.com
[581] 246-3222





Desjardins

Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

***Au cœur
de votre vie***

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



1 800 caisses / 1 800-224-7737

[facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest](https://facebook.com/CaisseNeigetteMitisOuest)